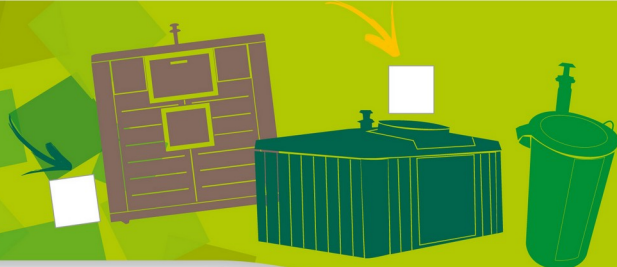


INFOS DU tri



Dans l'objectif d'améliorer la circulation des piétons sur les trottoirs, et de

rendre plus propres et attractives les rues du centre-ville, le Pays Voironnais en concertation avec la ville de Moirans va installer des conteneurs aériens en lieu et place des bacs pour jeter vos déchets. Ce changement libérera de l'espace de stockage réservé aux bacs, rendra la collecte par les camions plus fluide et sécurisée, et supprimera la tâche de sortie et de rentrée des bacs aux jours de collecte. Pour les personnes concernées (voir plan ci-dessous) les poubelles ne seront plus collectées en porte à porte et les déchets devront être apportés aux conteneurs situés Place des Tisseurs, Place André Sage et Rue Auguste Sonnier. Ainsi, les anciens bacs ne devront plus être utilisés.

Par ailleurs, une réflexion a été menée pour intégrer au mieux les colonnes dans l'espace urbain, et pour cela elles seront habillées avec des photos de compositions florales réalisées à Moirans.



Avant la mise en place effective des colonnes, **les ambassadeurs du tri et de la prévention du Pays Voironnais passeront chez tous les habitants concernés pour expliquer ce changement et répondre à toutes vos questions. Leurs visites auront lieu entre le 4 et le 15 octobre prochain.** Après une première phase de fonctionnement, une réunion publique sur site sera organisée.

Nous viendrons à votre rencontre pour un premier bilan. Nous espérons que ce changement améliorera la vie des habitants du centre-ville et de tous ceux qui y circulent.

UN DOUTE ?

N°vert (gratuit) **0 800 508 892**

www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais - Officiel



Questions/Réponses

- Est-ce que les colonnes ne vont pas répandre des odeurs dans les espaces environnants ?

Les conteneurs sont régulièrement collectés et des équipes circulent pour vérifier que ceux-ci sont propres. Une campagne de lavage intérieur des colonnes est organisée par le Pays Voironnais entre 1 et 3 fois par an en fonction du flux.

- Est-ce que ce mode de collecte est adapté aux personnes à mobilités réduites ?

Ce mode de collecte n'ajoute pas de difficultés particulières à ces personnes qui doivent de toute façon sortir et rentrer les bacs. Pour les personnes en fauteuil il existe une trappe à mi-hauteur destiné à cet usage.

- Puisque le ramassage est facilité est-ce que la taxe des ordures ménagères va baisser ?

Il est certain que les coûts de collectes sont diminués mais la collecte n'est qu'une composante du coût, une autre est le volume traité qui reste inchangé. Les économies engendrées par ce seul changement sur le centre-ville de Moirans ne sera que marginal.

- Ce mode de collecte a-t-il déjà été expérimenté dans le Pays Voironnais ?

La commune de la Sure en Chartreuse utilise ce mode de collecte depuis 2019 et les habitants en sont satisfaits. Voiron a également équipé certains quartiers (Avenue de Paviot, Rue Haute, Place Portelle...) avec des points d'apport volontaire constitués de colonnes enterrées.

- Ne faudrait-il pas avoir plus d'emplacement pour les bacs ?

Du fait des contraintes liées au ramassage, le camion doit pouvoir être doublé, il ne doit pas faire de marche arrière et les bacs doivent être accessibles au bras du camion, il n'a pas été possible de trouver d'autres emplacements. Cependant la plupart des habitations sont à moins de 70 m et le cas le plus défavorable se trouve à 150 m.

- 6 places de stationnement Place des Tisseurs vont être supprimées. Comment cela est-il pris en compte ?

Le stationnement sera redéployé. En proximité immédiate, le parking de la halle Martin propose un grand nombre de places. Nous serons vigilants

